

Compte rendu de réunion Comité de Suivi de Site
Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles de Kourou
04 novembre 2013

Ordres du jour :

1. Présentation du bilan annuel (cf. article 5 de l'arrêté préfectoral) par la SARA.
2. Rappel sur l'état d'avancement du plan de prévention des risques technologiques de la SARA.
3. Présentation du projet de plan.
4. Recueil de l'avis de la commission sur le projet.

Participants :

- Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement :

Émilie ERMONT - emilie.ermont@developpement-durable.gouv.fr

Charlène BERTELOOT - charlene.berteloot@developpement-durable.gouv.fr

Charline MOURGUIART - charline.mourguiart@developpement-durable.gouv.fr

Guy FAOUCHER

Joël DURANTON

- SARA (Collège exploitants) :

Jean-Marc CLAVEAU (06.94.23.29.75) - jean-marc.claveau@sara.mq

Jean-François ROCHEFORT (06.96.27.50.55) - jean-francois.rochefort@sara.mq

- SARA (Collège salariés) :

Eddy DOZINE (06.96.90.43.57) - eddy.dozine@sara.gf

- EMIZ (Cabinet du Préfet) :

Fabrice CLOT (06.94.21.10.49) - fabrice.clot@guyane.pref.gouv.fr

- SDIS :

Lieutenant Alain ESPERANCE (06.94.40.30.29) - alain.esperance@sdis973.fr

Lieutenant Gilles GALLIOT (06.94.20.84.38) - gilles.galliot@sdis973.fr

- CNES :

Franck LEGRAND (06.94.41.91.10) - franck.legrand@cnes.fr

- Fédération Guyane Nature Environnement :

Jessica ODER (06.94.02.35.32) - juridique@federation-gne.fr

- Mo Péyi Prop' :

Anne SAUNIER-FRANCOIS (06.94.15.04.88) - mopeyiprop@gmail.com

Bilan annuel de la SARA

1. Présentation du dépôt de Kourou
2. Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

1. Présentation du dépôt de Kourou

Diapositives 1 à 5 : Situation géographique ; Présentation de la SARA de Kourou ; Actions réalisées pour la prévention des risques en 2012

Franck LEGRAND : Existe-t-il une seconde issue pour l'accès des pompiers ?

Jean-Marc CLAVEAU : Elle est en construction et devrait, à priori, être finalisée dans le courant de l'année 2014. Cette issue se situe à proximité de l'ancien garage John.

Joël DURANTON : Quelles sont les modes d'approvisionnements d'EDF ?

Jean-Marc CLAVEAU : EDF est approvisionné par camions, comme les autres clients. Le flux journalier moyen est de 12 camions.

Anne SAUNIER-FRANCOIS : Comment cela fonctionne-t-il ?

Jean-Marc CLAVEAU : La SARA est une entreprise de stockage qui fournit les produits pétroliers aux distributeurs. Les camions se déplacent jusqu'à Saint Laurent du Maroni ; sachant que ces derniers n'appartiennent pas à la SARA mais aux clients.

Diapositive 6 : Bilan SGS – Organisation et formation

Franck LEGRAND : En quoi le niveau LSH (niveau haut de sécurité) augmente-t-il la sécurité ?

Jean-Marc CLAVEAU : Il s'agit d'une demande réglementaire où deux niveaux doivent être indépendants l'un de l'autre. Ils actionnent la sécurité de manière automatique.

Franck LEGRAND : Et la remise en état de la purge ?

Jean-Marc CLAVEAU : Il s'agit d'une problématique environnementale.

Franck LEGRAND : La pompe à incendie est-elle automatisée ?

Charlène BERTELOOT : L'exploitant a choisi l'automatisation de ses installations de lutte contre les incendies dans le cadre de l'arrêté ministériel du 03 octobre 2010. L'étude n'est pas finalisée.

Diapositive 7 : Bilan SGS – Identification et évaluation des risques d'accidents majeurs

Le MASE Antilles Guyane (Air Liquide, EDF, Cegelec...) demande que les entreprises intervenantes aient un référentiel commun sur la sécurité et la prévention.

Jessica ODER : Qu'en est-il du plan d'urgence maritime ?

Jean-Marc CLAVEAU : Il s'agit de l'ancien nom – aujourd'hui ce plan s'appelle « plan de lutte anti-pollution ». Celui-ci est déclenché en cas d'incidents ou d'accidents au niveau de l'appontement. Les moyens ont été dimensionnés suivant l'analyse des risques. Les différents moyens à mettre en place sont en cours d'achat. Des exercices de mises en situation doivent être réalisés et le compte rendu de ces derniers seront envoyés au CNES. Aujourd'hui, le CNES coordonne les activités sur l'appontement dont il est propriétaire. Ce plan n'intègre pas le plan d'opération interne.

Diapositive 8 : Bilan SGS – Gestion des modifications

Jessica ODER : Les éléments importants pour la sécurité sont-ils des mesures de prévention et de protection ?

Jean-Marc CLAVEAU : Oui.

Fabrice CLOT : La maintenance préventive est réalisée à 80 %.

Jean-Marc CLAVEAU : Un retard a été pris sur la maintenance des pompes. Le programme de maintenance est établi en fonction des ressources. C'est pourquoi, une personne supplémentaire a été embauchée.

Franck LEGRAND : Des actions ont-elles été entreprises suite à la maintenance préventive des mesures des maîtrises des risques instrumentés (100 %) ?

Jean-Marc CLAVEAU : Les tests étaient conformes.

Diapositive 9 : Bilan SGS – Gestion des situations d'urgence

Franck LEGRAND : Comment le caractère mineur est-il déterminé ?

SARA : L'analyse de risques. Un point vigilance est réalisé notamment sur des modifications temporaires, car le retour d'expériences a montré que beaucoup d'accidents et d'incidents avaient lieu à ces moments-là. Cela est dû à un fonctionnement en conditions dégradées.

Diapositive 10 : Bilan SGS – Gestion du retour d'expérience interne

Aujourd'hui, il n'y a pas de plan particulier d'interventions.

Franck LEGRAND : Les exercices réalisés ont-ils permis de valider le plan d'opérations internes « tel quel » ou des modifications ont-elles été réalisées ?

SDIS : Les exercices permettent de connaître le site et d'articuler les moyens fixes et les moyens mobiles des pompiers.

Jean-Marc CLAVEAU : Si le poste de commandement n'est pas mis en place alors il ne s'agit pas d'exercices « officiels ».

SDIS : Les exercices consistent à la mise en œuvre d'une fiche réflexe du plan d'opérations interne.

Franck LEGRAND : Le bilan des exercices indique la modification des fiches si le besoin est ressenti mais, à ce jour, il n'y a pas de modifications importantes.

SDIS : Auparavant, les techniciens de la SARA venaient de Cayenne ; mais aujourd'hui, il y a une présence permanente.

Joël DURANTON : Il y a donc une mutualisation.

Franck LEGRAND : Un protocole spécifique existe si un accident survient lors d'un déchargement d'hydrocarbures. Il existe d'ailleurs une convention entre le SDIS et le CNES.

Charlène BERTELOOT : La connaissance du site lors de la mise en œuvre du plan particulier d'interventions est importante.

Fabrice CLOT : Ce point sera vu lors de la mise en place du plan particulier d'interventions.

Diapositive 11 : Bilan SGS – Gestion du retour d'expérience externe

Analyse de causes immédiates et fondamentales.

Jessica ODER : Qu'en est-il des dégradations volontaires ?

Jean-Marc CLAVEAU : Le problème provient de la présence de chasseurs sur le terrain voisin. Les opérateurs entendent les plombs sur les bacs. Afin d'éviter tout accident ou incident, nous allons très certainement devoir refaire la clôture.

Diapositive 12 à 15 : Bilan SGS – Contrôle du SGS, audits et revues de direction ; Bilan SGS – Plan de modernisation ; Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Jessica ODER : Si le réseau de collectes des effluents doit être mis en conformité, comment cela fonctionne-t-il maintenant ?

Charlène BERTELOOT : Il s'agit de la mise en conformité avec une nouvelle réglementation qui date du 03 octobre 2010.

Joël DURANTON : Qu'en est-il de l'année 2013, car le bilan présenté est celui de 2012 et nous sommes déjà en novembre. La tendance est-elle similaire ?

Jean-Marc CLAVEAU : Il n'y a aucun problème à signaler sur le site de Kourou.

Point sur le PPRT de la SARA à Kourou

Charlène BERTELOOT : Pour un bref rappel, un PPRT régleme nte l'urbanisation autour d'un site classé Seveso.

Guy FAOUCHER : La présente commission doit émettre un avis sur le projet de PPRT dans le cadre des personnes et organismes associés (POA).

Joël DURANTON : L'avis de la commission de suivi de site en tant que POA ne se substitue pas à l'avis propre de chaque POA appartenant à la commission de suivi de site.

Jessica ODER : Qu'en est-il des absents ? (collège collectivité)

Charlène BERTELOOT : Ils sont tous POA de manière individuelle.

Anne SAUNIER-FRANCOIS : Je n'ai pas trouvé les comptes rendus des réunions réalisées en 2011 mais seulement celles de 2008.

Charlène BERTELOOT : Les comptes rendus seront prochainement disponibles sur le site de la DEAL qui est actuellement en cours d'élaboration.

Diapositives 4 : Le PPRT

Anne SAUNIER-FRANCOIS : Pourquoi le délai est-il si long ?

Charlène BERTELOOT : Il y a un problème du fait que les postes soient vacants dans les services instructeurs chargés de l'élaboration des PPRT et donc plusieurs agents se sont relayés sur ce même dossier.

Guy FAOUCHER : Une circulaire de la ministre en charge du développement durable fixe les délais pour l'approbation des PPRT. D'ici la fin de cette année, près de 75 % des PPRT doivent être approuvés et d'ici fin 2014, l'intégralité des PPRT doivent être approuvés. Concernant la SARA de Kourou, la DEAL s'est engagée à l'approuver pour fin mars 2014.

Charlène BERTELOOT : En attendant l'approbation du PPRT, le porté à connaissance a été réalisé. Nous sommes maintenant consultés pour les permis de construire.

Joël DURANTON : Il s'agit d'un processus long puisque chaque intervenant possède des spécialités distinctes. Par ailleurs, la SARA de Kourou est une petite installation avec peu d'enjeux vis-à-vis des habitants de la commune de Kourou.

Charlène BERTELOOT : La phase d'optimisation avec réduction du risque à la source a pris du temps.

Joël DURANTON : De multiples discussions ont conduit à modifier les pratiques du site ; et entre temps, les enjeux se sont trouvés modifiés.

Diapositives 5 : Pourquoi de nouvelles mises à jour des cartes ?

Franck LEGRAND : À qui appartient le terrain à l'heure actuelle ?

Jean-Marc CLAVEAU : Le terrain sur la droite appartient à la SARA.

Jessica ODER : La superficie du PPRT est-elle bien de 15 hectares ?

Charlène BERTELOOT / Joël DURANTON : L'ancien périmètre du PPRT était de 15 hectares. Aujourd'hui, il est moindre.

Jessica ODER : Quelle est sa nouvelle superficie ?

Charlène BERTELOOT : Nous n'avons pas de réponse à vous communiquer pour aujourd'hui.

Diapositives 10 à 25

Charlène BERTELOOT : Le terrain concerné a réduit d'où la réduction des enjeux.

Jessica ODER : Qu'en est-il de l'effet domino ? Si la suppression a des conséquences sur les sites alentour, alors en tant que générateur, il y aura d'autres événements.

Joël DURANTON : La protection des personnes est une priorité quant aux installations. Les hommes étant, bien entendu, plus fragiles que le matériel.

Charlène BERTELOOT : Les guides prévoient des préconisations différentes suivant les différentes zones du PPRT.

Franck LEGRAND : Les recommandations sur le bâti existant équivalent-il à remplacer les vitres ?

Charlène BERTELOOT : Tout à fait.

Jessica ODER : Comment sont traités les canalisations ?

Charlène BERTELOOT : Il s'agit d'une réglementation différente.

Joël DURANTON : Il n'y a pas que cela. Les canalisations sont séparées mais le sujet a été traité sur le fond avec la mise en place de différentes mesures dont la mise en eau des canalisations hors exploitation.

Jean-Marc CLAVEAU : Dès lors qu'a lieu un déchargement, ce dernier est réalisé sous surveillance permanente. Pour information, un bateau arrive au port pour y décharger sa contenance une fois par mois ; et cela prend environ 10h.

Joël DURANTON : Avez-vous des questions ou des observations ?

Anne SAUNIER-FRANCOIS : À mon sens, il est important de faire une réunion publique afin que les Kouroussiens sachent ce qu'il se passe au sein de leur commune.

Franck LEGRAND : Le courrier de demande d'avis des POA n'a pas été reçu. Je vous demande l'envoi du dossier par courriel.

Charlène BERTELOOT : Pour répondre à votre question Mme Oder, la distance maximale est de 200 mètres, sachant que les modélisations comprennent les quantités mises en jeu, la vitesse du vent, le temps de fuite...

Guy FAOUCHER : Quel est l'avis de la commission ?

Anne SAUNIER-FRANCOIS : Il faut impérativement que le public soit informé.

Charlène BERTELOOT : Lors de l'enquête publique, l'ensemble des informations sera mis à leur disposition.

Fabrice CLOT : Concernant l'information sur le risque, c'est le document d'informations communal sur les risques majeurs qui relève de la mairie.

Charlène BERTELOOT : Les comptes rendus du comité de suivi de site sont rendus publiques et consultables sur le site de la DEAL.

Anne SAUNIER-FRANCOIS : Il faut bien expliquer la réduction des risques ainsi que la réduction du périmètre.

Guy FAOUCHER : Les réunions publiques représentent un travail de vulgarisation. Je vous rappelle aussi que l'élaboration d'un plan de prévention des risques technologiques est annexé au document d'urbanisme dans lequel s'inscrit la commune.

Charlène BERTELOOT : La prévention des risques ne relèvent pas du seul PPRT. Plusieurs plans sont concernés dont celui des transports de matières dangereuses.

Franck LEGRAND : Il serait bon de sensibiliser la mairie, ainsi que les élus, car il risque d'y avoir de nombreuses questions lors de l'enquête publique.

Joël DURANTON : Une proposition de méthode serait de refaire une réunion publique avant de mettre en place l'enquête publique. Aucune remarque sur le contenu du projet ?

Qui pose un avis défavorable au PPRT de la SARA de Kourou ? Pas de réponse.

Qui s'abstient ? Mme Oder (1 voix).

Autres observations ou remarques ? Pas de réponse

La séance est levée.